Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

CORRIGÉ

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CRDP Nord Pas-de-Calais

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
SESSION 2009

U42 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL DE L'ENTREPRISE

Coefficient : 2 **Durée : 2 heures**

CORRIGE

L'utilisation de la calculatrice est interdite. Aucun document n'est autorisé.

DOCUMENTS RÉPONSE A AGRAFER DANS UNE COPIE D'EXAMEN SOUS LA BANDE D'ANONYMAT

Première partie	Le cadre juridique	26 points
Deuxième partie	Le cadre économique	7 points
Troisième partie	Le cadre social	7 points

CRDP Nord Pas-de-Calais

PREMIÈRE PARTIE : LE CADRE JURIDIQUE : 26 points

A partir de vos connaissances et du document n°1 "FLEURS D'AUTEUIL, une franchise dans l'air du temps", répondre aux questions suivantes :

1.1) De quelle forme de commerce s'agit-il dans ce document ? (2 points)

Un commerce indépendant associé.

1.2) Définir la franchise. (3 points)

La franchise est un contrat passé entre un franchiseur (propriétaire d'une enseigne connue) et un franchisé (magasin désireux d'utiliser une enseigne connue).

1.3) Qui est le franchiseur ? (1 point)

L'entreprise FLEURS D'AUTEUIL est le franchiseur.

1.4) Indiquer 3 obligations du franchiseur. (3 points)

- un concept fiable et qui a fait ses preuves ;
- une enseigne dont l'image de marque et la réputation sont fortes auprès des consommateurs ;
- une aide en matière de gestion et de marchandisage ;
- une formation initiale et continue.

1.5) Quelle promesse commerciale est faite au franchisé ? (1 point)

Après deux ans d'activité, le chiffre d'affaires moyen pour une implantation est de 800 000€ par an.

1.6) Citer 3 obligations pour le franchisé ? (3 points)

Le franchisé doit supporter un apport personnel de 80 000€, payer un droit d'entrée de 16 000€. Il payera une redevance sur son chiffre d'affaires, publicité comprise de 5%.

CRDP Nord Pas-de-Calais

1.7) En droit, que signifie le terme "contrat" ? (3 points)

Un contrat est un engagement passé entre deux ou plusieurs personnes. Chacune d'entre elle s'engage à faire ou ne pas faire quelque chose. On parle de droits et d'obligations.

1.8) Préciser 2 caractéristiques juridiques de ce contrat (2 points)

Synallagmatique ou bilatéral, consensuel, à titre onéreux, ...

1.9) Indiquer 5 raisons qui expliquent l'accroissement du nombre de fleuristes franchisés. (5 points)

- *se concentrer sur la création florale, et bénéficier d'un concept commercial*
- *bénéficier d'une image de marque et d'une enseigne*
- *profiter d'un agencement étudié*
- *obtenir des tarifs avantageux grâce à la plate forme d'approvisionnement*
- *avoir une aide ou une formation sur le conseil et la gestion commerciale*
- *faire face à la concurrence accrue de la grande distribution, en adhérant à un groupe*
- *tirer profit des campagnes publicitaires*

1.10) Indiquer 3 vices de consentement qui ont pour effet d'annuler un contrat (3 points)

Dol, erreur, violence

CRDP Nord Pas-de-Calais

DEUXIÈME PARTIE : LE CADRE ÉCONOMIQUE (7 points)

A l'aide de vos connaissances et du document 2 répondre aux questions suivantes :

2.1) Quel constat pouvez-vous faire concernant les exportations françaises de fleurs et de plantes ? (1.5 pts)

Les exportations françaises de fleurs et de plantes ne cessent de diminuer.

2.2) Indiquer trois principaux obstacles à l'exportation (1.5 points)

- *logistique*
- *contraintes douanières*
- *l'offre produit ne correspond pas toujours aux caractéristiques recherchées*

2.3) Citer et expliquer 4 éléments dont une entreprise doit tenir compte pour exporter (4 points)

- *les produits adaptés*
- *la demande (quantitatif, qualitatif)*
- *réglementation juridique (lois)*
- *pouvoir d'achat*
- *critères économiques (coûts ...)*
- *l'offre concurrentielle*

CRDP Nord Pas-de-Calais

TROISIÈME PARTIE : LE CADRE SOCIAL (7 points)

Vous trouvez dans le document 3 "Convention collective nationale des fleuristes, de la vente et des services des animaux familiers", différents extraits de cette convention collective. A l'aide de ce document et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

3.1) Expliquer ce qu'apporte de positif la convention collective par rapport à la loi. (1 pt)

Elle avantage plus systématiquement le salarié en complétant et améliorant les dispositions du travail.

3.2) Quelles sont les deux principales missions d'un délégué du personnel ? (2 pts)

Il présente à l'employeur toute réclamation individuelle ou collective des salariés en matière de salaire et veille au respect des lois et règlements qui concernent la protection sociale, l'hygiène et la sécurité, les conventions et accords collectifs du travail applicables dans l'entreprise.
Il saisit l'inspecteur du travail de toutes les plaintes relatives au non respect du code du travail.

3.3) Donnez la composition et le rôle d'un comité d'entreprise ? (2 pts)

Le "Comité d'entreprise" est un conseil composé du chef d'entreprise ou d'un de ses représentants et de membres du personnel élus. Un représentant de chacune des organisations syndicales de travailleurs peut y siéger avec voix consultative.
Il a un pouvoir de décision dans le domaine des activités sociales et culturelles, il doit être informé et consulté par le chef d'établissement sur les sujets du domaine économique, financier et professionnel.

3.4) Quel est le rôle du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.? (2 pts)

Le rôle est d'associer le personnel aux actions de préventions des risques professionnels et d'améliorer les conditions de travail.

CRDP Nord-Pas-de-Calais

Barème

Première partie : cadre juridique 26 points

1.1)	2 points
1.2)	3 points
1.3)	1 point
1.4)	3 points
1.5)	1 point
1.6)	3 points
1.7)	3 points
1.8)	2 points
1.9)	5 points
1.10)	3 points

Deuxième partie : cadre économique 7 points

2.1)	1.5 points
2.2)	1.5 points
2.3)	4 points

Troisième partie : cadre social 7 points

3.1)	1 point
3.2)	2 points
3.3)	2 points
3.4)	2 points

CRDP Nord Pas-de-Calais

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.